



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

09/01/2017

2017-ARR-DP.00234

1. Intitulé du projet

aménagements hydrauliques du ruisseau des Guichards

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

commune de MONTBONNOT SAINT MARTIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

le Maire , Pierre BEGUERY

RCS / SIRET

12131180214991000111

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique	
<u>10</u> installations, ouvrages et travaux conduisant à modifier le profil en long et le profil en travers sur une longueur > 100 ml (modifications existantes) (création ouvrages)	tronçon 1 = 65 ml tronçon 2 = 70 ml ouvrage cadre $l=1$ m $ht=0,8$ m $L=5$ ml suite cours d'eau tronçon 3 = 140 ml ouvrage cadre $l=2,45$ m $ht=1$ m $L=50$ ml	création bypass, utilisation de la surverse en ouvrage Ø800 $L=100$ ml cas de crue tronçon 4 = 160 ml 3 ouvrages Ø800 $L=5,5$ et 45 ml tronçon 5 = 100 ml

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dans le cadre de l'aménagement du secteur des Semaises à Montbonnot-Saint-Martin, une étude sur la capacité des réseaux d'eaux pluviales et des ouvrages cadres du torrent des Guichards a été réalisée en parallèle. Il a été constaté des problèmes de sous-capacité des ouvrages cadres le long du torrent, en particulier sur la partie basse dans la plaine.

Dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation des parcelles dans la plaine, la commune souhaite réaliser les aménagements hydrauliques permettant la maîtrise des crues du torrent des Guichards.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

//

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur caractéristique	Valeur
linéaire global d'aménagement	535 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>5° 82' 05" 25</u> Lat. <u>45° 22' 67" 43</u>
Bas Jayet ch. du Moulin ch. des Muriers la plaine	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " Communes traversées :
38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN	

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

projet d'aménagement du secteur des Semaises

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>pas de PPRT et PPRN PPRI le 29/01/2005 (Isère Amont)</i>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	surface espaces naturels = 500 m ² supprimée surface agricole supprimée = 750 m ²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques de crues torrentielles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- création d'une zone d'activités dans la plaine
- aménagement d'un parc public le long du tronçon 1

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

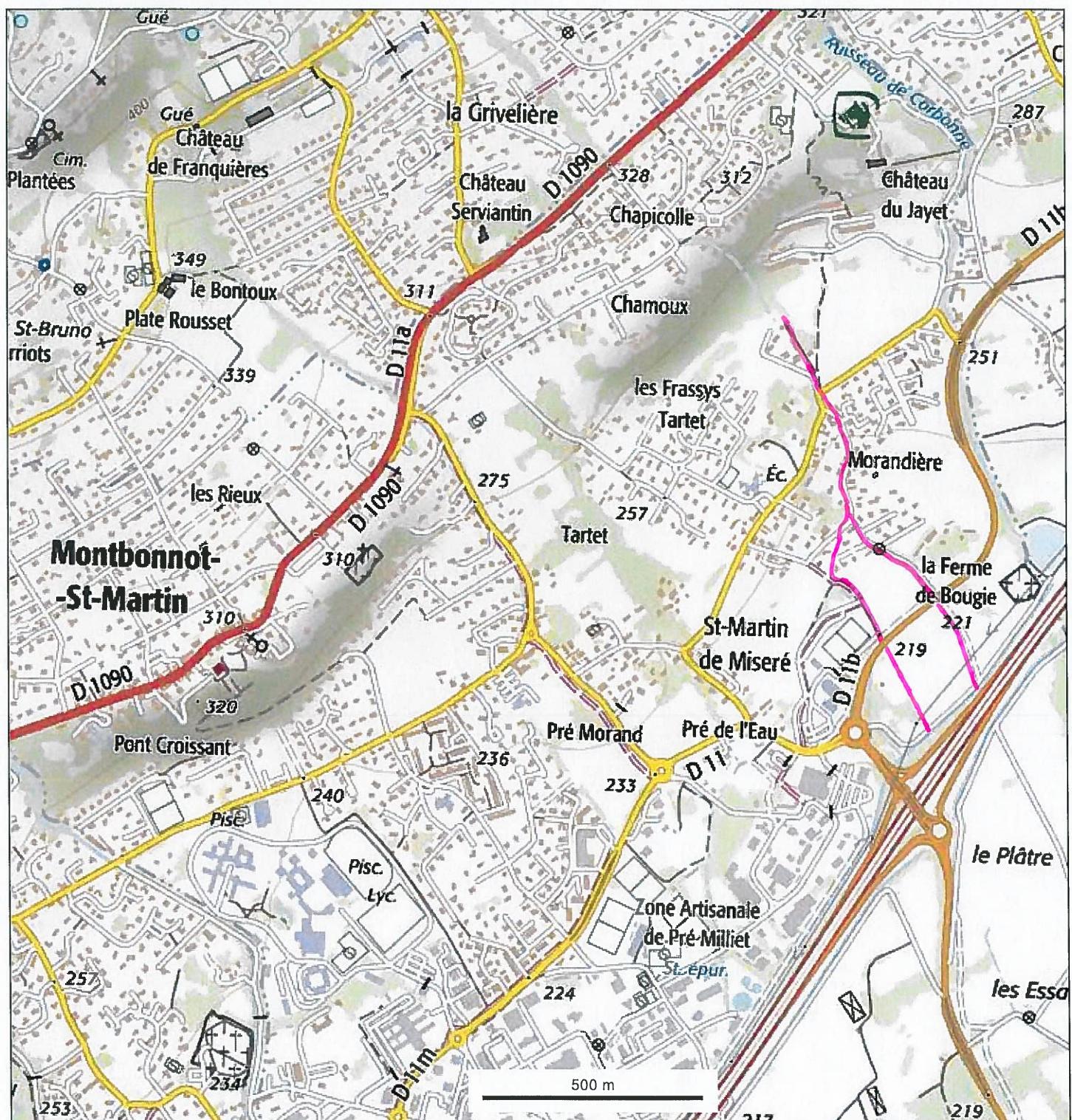
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a pour objet de s'intégrer dans l'environnement actuel et futur. Il s'articule autour d'un axe principal, qui est la maîtrise des crues du torrent des Guichards, en lien avec le contexte environnant.

Ce projet s'intègre donc dans le projet d'ensemble d'aménagement du secteur des Semaises ; ayant été pensé et construit dans un but d'intégration dans son environnement actuel et futur, la réalisation d'une étude d'impact n'est pas nécessaire.

ANNEXE 2

PLAN DE SITUATION



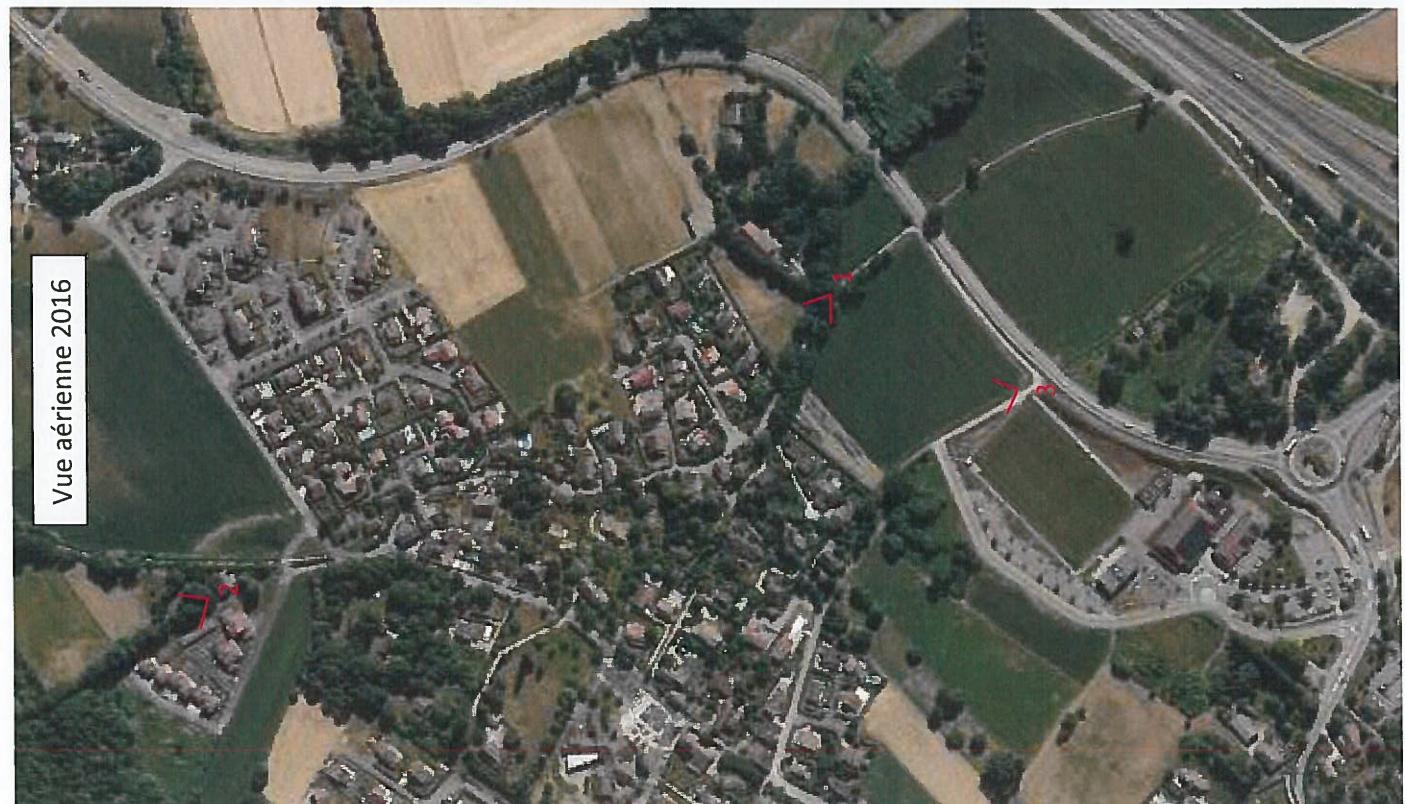
— Torrent des Guichards , périmètre concerné par les aménagements

ANNEXE 3

ZONE D'IMPLANTATION

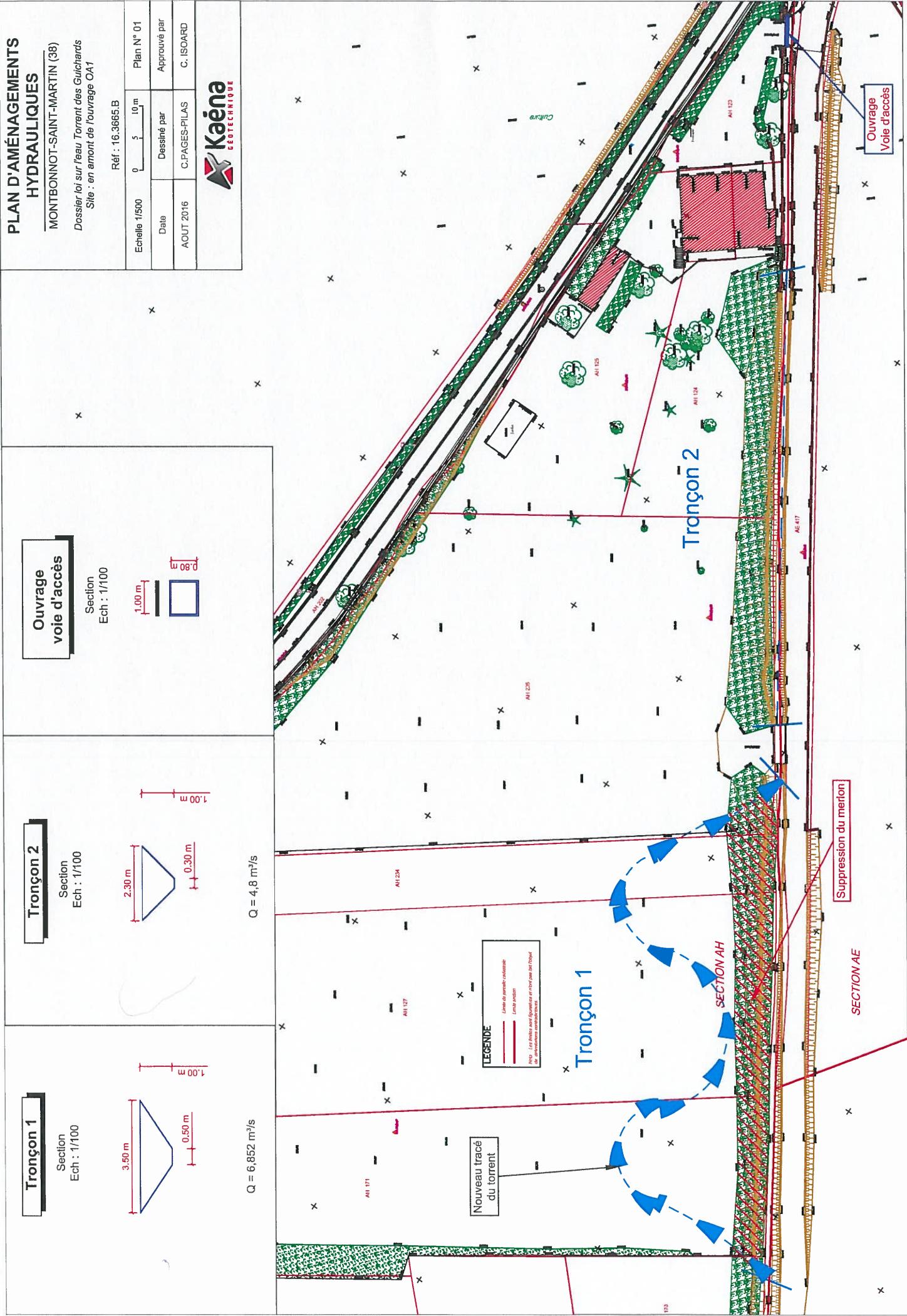


date des prises de vue 20 / 12 / 2016



ANNEXE 4

PLANS DU PROJET



PLAN D'AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN (38)
Dossier loi sur l'eau Torrent des Guichards
en aval du bypass de l'ouvrage OA4

Réf.: 16.3665.B

Echelle 1/1000

0 10 20 m

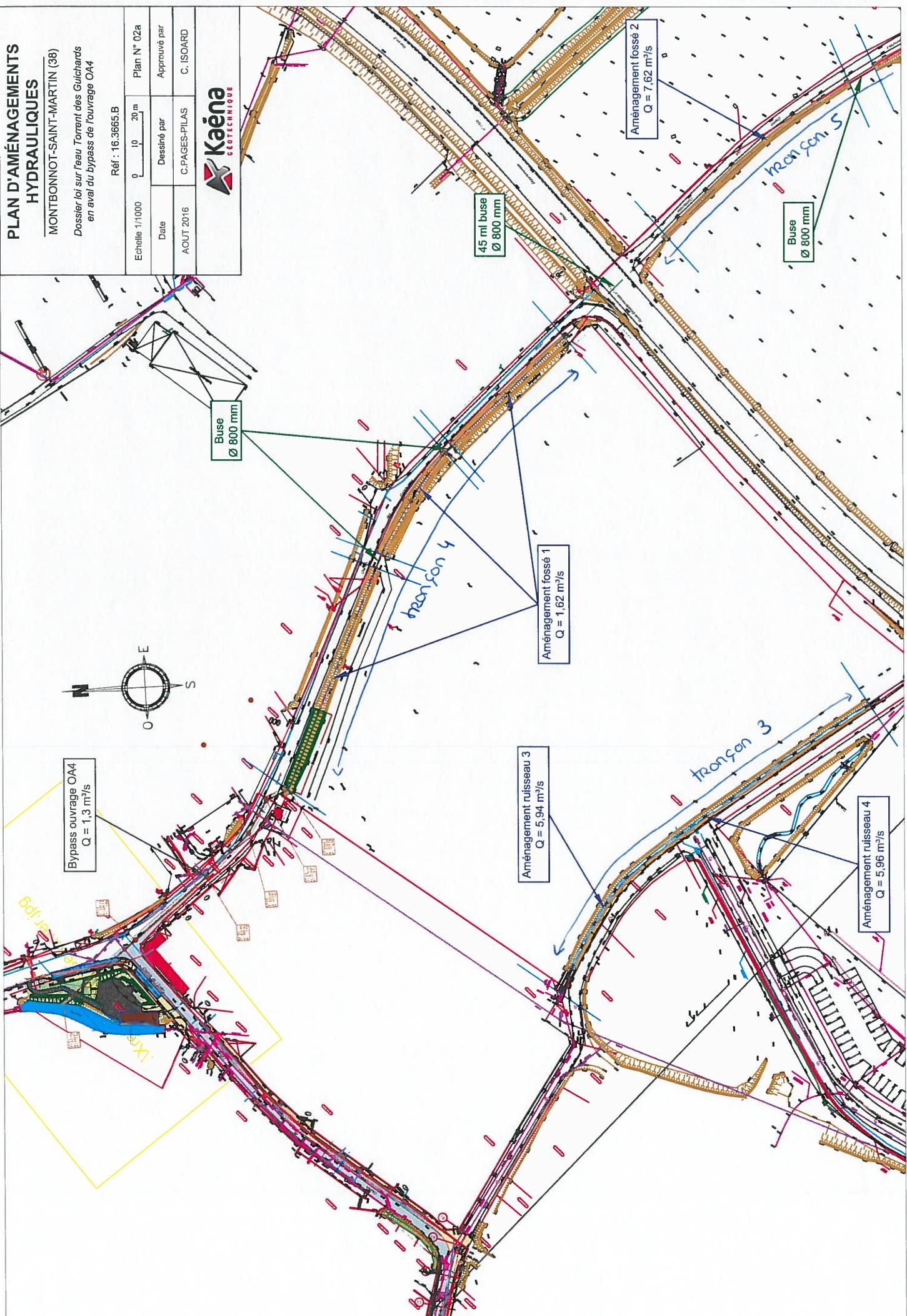
Plan N° 02a

Dessiné par

Approuvé par

C.PAGES-PILAS

C. ISOARD



projet zone d'activités dans la plaine



Département de l'ISERE

Commune de
ONTBONNOT SAINT-MARTIN

ETUDE DE FAISABILITE ZONE ECONOMIQUE LE SECRETAN

VUE EN PLAN DES AMENAGEMENTS

Dossier n° :	MODIFICATIONS		
122-51	Date	Date	
20/05	A	A	
	en cours	Modifications dans le dossier	
Date:			
22/05/2015	B	Modifications dans le dossier	
	établie:		
11/000	C		
Demande par:	D		
FBI / AF			

Bureau des Techniques - CRIF/AF - PARIS DU PARNASSUS
137 rue Marignan - 38000 MOURIR
Tél. 04 72 35 51 51 - fax 04 72 35 87 14

Urbanisat
Monsieur Bertrand 36869 GRENOBLE Tel: 04 76 47
34 24 • Fax: 04 76 44 38 99 • E-mail:
contact@urbanisat-architecture.com